

MAISONS



DES JEUNES



ET DE LA



CULTURE

BESANCON

Clairs Soleils

Loutelet



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MJC DE BESANCON

29 AOUT 2011

Centre Social MJC Clairs Soleils
67E Rue de Chalezeule
25000 BESANCON
Tél 03 81 50 69 93
www.mjc-besancon.fr

Membres du CA présents : Cécile PETIT DESPREZ – Mathieu NOBLET – Monique PERCHET – Sophie LAGNIEN – Jean-Marie DAME – Akim KHATIR – Monique VALOIS – Louis CORNET – Philippe MARTIN – Eric DESCOURVIERES – Edith SALVI – Raymond LIGIER – Agnès PAQUETTE – Karine DESCOURVIERES

Membres du CA excusés : Laredj BESSOUKET – FRMJC – Khadija REINE – Myriam HILLENWECK

Pouvoirs :

Les membres du CA excusés :	donnent pouvoir à :
Laredj BESSOUKET	Karine DESCOURVIERES
FRMJC	Cécile PETIT DESPREZ
Khadija REINE	Mathieu NOBLET

Préambule :

Trois personnes ont été invitées à suivre les travaux du CA :

- Edith SALVI est présente en tant que représentante du CE pour le Pôle Loutelet,
- Agnès PAQUETTE est présente pour son expertise sur les finances de l'association,
- Eric DESCOURVIERES est présent en tant que membre de la commission Loutelet.

I – L'APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU 29/06/2011

Le compte rendu du CA du 29/06/11 est adopté à l'unanimité.

II ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Les élections du secrétaire et du trésorier de l'association

Secrétaire : Karine DESCOURVIERES – élue à l'unanimité.

Trésorier : Monique VALOIS – élue à l'unanimité.

III LA VIE ASSOCIATIVE

A/ LA SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

• **Présentation de la situation de trésorerie et comparatif d'exploitation**

Agnès présente un comparatif d'exploitation au 31 juillet 2011 et un prévisionnel de trésorerie jusqu'à la fin de l'année (voir document joint).

Le comparatif d'exploitation laisse apparaître, malgré un solde positif de 228.828€ une dégradation de la situation financière de l'association par rapport à 2010 avec un différentiel de -45.134€.

Les difficultés se concentrent sur le pôle Loutelet. En 2010, au 31/07, le Centre de Plein Air accusait un déficit de 46.463€ pour un résultat au 31/12 de – 39 082€. En 2011, au 31/07 le déficit est de 63.704€ alors que les perspectives de remplissage sur la fin de l'année sont pratiquement nulles et donc que l'essentiel des recettes pour 2011 est déjà réalisé.

La trésorerie de l'association est directement impactée par la dégradation de notre situation financière. Le prévisionnel de trésorerie indique que l'association terminerait l'année à -191.960€. Cette hypothèse est impossible. Nous rencontrons déjà des difficultés de paiement. Sur août, nous n'avons pas payé la part patronale des charges sociales. Nous avons négocié un découvert de 70.000€ dans l'attente de prochains règlements (subventions notifiées et factures de séjours réalisés) pour assurer le règlement des salaires d'août. Nous ne savons pas si nous pourrions payer les charges de septembre et encore

moins les salaires. Nous n'avons pas d'échéance de paiements à communiquer à nos fournisseurs. Cette situation est intenable.

Le risque d'une cessation de paiement est imminent. Cette réalité aboutirait à faire placer l'association en redressement judiciaire.

Le CA s'accorde sur le fait que les difficultés du Loutelet ne doivent pas remettre en cause notre intervention sur Clairs Soleils. Le personnel du Loutelet est également conscient qu'il faut se poser les bonnes questions et prendre les décisions adéquates pour que l'action de l'association perdure à Clairs Soleils.

Concernant le Centre de Plein Air, les membres du CA échangent sur les raisons des difficultés actuelles :

- Un remplissage insuffisant :
Un travail insuffisant sur le remplissage dû notamment à un turn-over important sur le poste de responsable de pôle en charge de cette fonction.
La fin du travail partenarial avec la CCAS EDF GDF n'a jamais pu être compensé du point de vue du remplissage. Des nouveaux partenariats ont vu le jour mais reste insuffisants.
Les réalités économiques actuelles touchent également « nos clients ». Par exemple, le collège de Clairs Soleils ne renouvelle pas son séjour dans notre centre de plein air du fait de diminutions budgétaires.
- Des frais de fonctionnement important :
Le patrimoine de l'association est vieillissant. La situation financière de la fin des années 90 et des années 2000 ne nous a pas permis de réaliser des travaux lourds d'entretien pour l'adaptation du centre.
La réglementation en matière de sécurité nous amène des charges de plus en plus importante.
- Des aides financières inexistantes :
Le Centre de Plein Air ne touche aucune aide au fonctionnement. Les seules aides sont auxquelles ont droit les familles selon leur Quotient Familial (VACAF, bon de la ville...) concernent les aides directes des familles qui viennent sur le centre.

Le CA est également bien conscient que si l'association arrive à redresser de manière significative la situation du Loutelet, il faudra s'occuper d'échéances à moyen terme avec la mise au norme de notre centrale d'alarme incendie (pour un montant de 20.000€) et l'obligation de rendre accessible nos locaux aux personnes à mobilité réduite pour 2015.

- **Suivi de la réponse au droit d'alerte du Commissaire Aux Comptes**

Du fait de notre situation financière, le Commissaire aux Comptes a mis en place la première étape de son droit d'alerte. Conformément à sa demande, nous lui avons indiqué les mesures que nous comptons prendre pour redresser la situation. Voici les éléments nouveaux depuis notre réponse en juillet dernier :

- Pour le remplissage, les objectifs annoncés n'ont pu être tenus. Guillaume WEISBERG a été mis à pied suite à des fautes graves. En quittant son poste, il a détruit l'ensemble des données de prospection sur lesquelles il travaillait. Pour autant, Céline et Jonathan avec le soutien de l'équipe du Loutelet ont réalisé un envoi de 800 plaquettes à destination des scolaires (Est de la France, Suisse et Belgique).
- Pour l'estimation du terrain et de la grange en proximité du Loutelet, nous rencontrons des difficultés car la carte communale est en cours de révision. Il nous est impossible de connaître la surface constructible de notre terrain. La carte communale sera validée en fin d'année. La vente ne pourra se faire qu'après cette date. Pour autant, un géomètre contacté sur conseil de notre Commissaire aux Comptes s'est déjà porté par oral acquéreur sous réserve que l'intégralité du terrain soit constructible : 250.000€ pour le terrain et 50.000€ pour la grange. La démarche de demande de main levée partiel de l'hypothèque a été réalisée par notre notaire. Nous sommes en attente du retour de la banque.

Le CA constate que les solutions proposées dans le courrier au Commissaire Aux Comptes n'ont pas avancés.

- **Décision à mettre en œuvre pour le redressement de la situation financière**

Par rapport au risque de cessation de paiement, le CA décide

Dans un premier temps :

- De prendre contact avec le Commissaire aux Comptes pour l'informer de l'évolution de la situation,
- De s'attacher les services d'un avocat spécialisé pour nous accompagner et nous conseiller.

Dans un deuxième temps :

- De tenir au courant la Ville et la CAF de nos difficultés,
- De rencontrer notre banque.

Dans un troisième temps :

- D'organiser une rencontre avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels : Ville, CAF, CG 25, CR de Franche Comté et l'Etat.
- D'informer les adhérents de la MJC de la situation.

Cette 3^{ème} étape se déroulera après le prochain CA du 19 septembre 2011. Pour autant afin de ne pas perdre de temps, la date de réunion avec les partenaires institutionnels sera arrêtée rapidement. Le courrier d'information à destination des adhérents sera rédigé par quelques administrateurs et validé au prochain CA.

Concernant la vie quotidienne du Centre de Plein Air, et dans l'attente des prochaines décisions, le CA décide que :

- Le personnel du Loutelet doit solder ses récupérations et ses congés en priorité sur les mois de septembre et octobre,
- Les 3 week-ends d'accueil d'octobre seront honorés,
- La braderie de ski est annulée.

Pour les réservations des mois à venir, le CA demande au directeur de prendre contact avec d'autres structures d'accueil en proximité du Loutelet afin d'envisager un partenariat pour garantir un accueil de nos groupes si l'activité du centre de plein air devait s'arrêter.

B/ LE CENTRE DE PLEIN AIR DU LOULETEL

- **Bilan de l'été**

Mathieu distribue un tableau synthétique quantitatif de l'activité de l'été réalisé à partir du bilan de Jonathan. De manière globale sur nos 8 semaines de fonctionnement, nous avons accueillis :

- 75 enfants sur l'accueil de loisirs
- 41 enfants en stage voile
- 35 familles dont 32 familles de Besançon pour un total de 121 personnes
- 12 groupes dans le centre soit 198 personnes
- 4 groupes sur le PAJ soit 48 personnes

A noter qu'un bus de Clairs Soleils est monté chaque mercredi pour des activités à la base nautique.

Le taux de remplissage a été de 32% sur juillet et 25% sur août. En 2010, nous avons réalisé 1680 nuitées sur juillet et août alors qu'en 2011, on comptabilise 1858 nuitées soit une augmentation de 178 nuitées.

Même si l'été a été meilleur que l'année passée, nous accusons un retard dans le remplissage du centre de Plein Air de 1400 nuitées. Le nombre de repas servi s'est quant à lui maintenu.

L'été a été marqué par les difficultés avec le responsable de pôle recruté en CDD pour 6 mois à partir du mois de mai.

Le 11 juillet, Cécile et Mathieu ont rencontré séparément Guillaume WEISBERG et l'équipe des permanents du Loutelet. Ces rencontres ont permis de constater l'incapacité de Guillaume à tenir sa mission de coordination de l'équipe du Loutelet. Cette mission lui a été retirée et répartie entre les membres de l'équipe. Guillaume WEISBERG a été recentré sur sa mission de prospection.

Le 1^{er} août, Cécile et Mathieu ont été alerté par Agnès sur des fautes graves commis par ce dernier: propos déplacés sur notre politique d'accueil devant le public et mise en scène d'une « mauvaise blague » à l'encontre d'un personnel du Centre de Plein Air.

Guillaume WEISBERG a été mis à pied à titre conservatoire à compter du 1^{er} août. Mathieu l'a reçu le 19 août dans le cadre d'un entretien préalable à une rupture anticipée de son CDD pour faute grave. Il ne fait plus parti des effectifs de l'association.

Des administrateurs se sont mobilisés à quelques occasions pour assurer le rôle de référent de nuit sur le mois d'août.

Au-delà de cet élément qui a influencé négativement le déroulement de l'été, le bilan est plutôt bon avec l'accueil de nouveaux groupes comme les FRANCAS ou l'UFCV. Edith souligne que l'accueil de ce groupe de personnes handicapées a nécessité une forte implication de l'équipe professionnelle. Cécile et Louis précise que cette réalité est inhérente à ce type de public. L'accueil famille s'est bien déroulé.

- **Perspectives**

Hormis quelques accueils très réduits, il n'y a aucune réservation à ce jour pour les mois de septembre – octobre – novembre – décembre.

C/ LE CENTRE SOCIAL

- **Bilan de l'été**

Hakim fait état du bilan de l'été sur le Centre Social :

Maternel : 30 inscrits/ jour en moyenne

Sorties, activités manuelles et loisirs.....

Une sortie par semaine à la base nautique avec les ados et adhérentes du RERS (tous les mercredi), un camp de 3 jours au Loutelet avec 10 enfants. Des enfants et familles qui connaissent bien la structure, qui en profitent et l'apprécient

Primaires : 16 inscrits/ jour en moyenne

Sorties, activités manuelles et de loisirs, nuits sous tentes... L'accueil des enfants au collège a été un vrai plus. Le cadre dans lequel ont été accueillis les enfants et parents était agréable, bien équipé. Un camp au Loutelet avec seulement 10 enfants (nous étions arrivés à une 20 aine d'enfants)

Ados : 24 inscrits/ jour en moyenne

Sorties, activités manuelles et de loisirs...Des jeunes chaque semaine à la base nautique. Un camp d'une semaine à Montpellier a été réalisé avec un autre groupe de DIJON.

Autres temps fort de l'été

- *Caravane vital sport* au Vareilles : environ ~100 de personnes
- *Cinéma de plein air* : 50 personnes
- *Spectacle* : annulé
- *Animation pied d'immeuble* : ~ 20 enfants en plus des enfants du CDL.
- Plusieurs séances annulé en raison du temps.
- *Barbecue des familles* : une centaine de personnes, élus municipaux, accueil d'un groupe de jeunes étrangers en séjour avec les CEMEA. Ce temps nous permis de faire le point avec les familles sur les centres de loisirs (tarifs, cantine...).
- *Camp inter associatif* : 5 enfants de la MJC de Palente et 3 enfants de clairs soleils accompagnés d'un animateur par structure, ont passé la semaine du 15 au 19 août au Loutelet. Au programme VTT, voile, randonnée, et activités de plein air. Bonne ambiance et échanges entre les enfants.

Mathieu demande à ce qu'un bilan de l'été soit réalisé pour l'Espace Jeunes 16-25 ans. Hamid IZZA doit faire un effort constant dans le suivi administratif et financier de son activité.

- **Les perspectives de rentrée**

Le 14 septembre se dérouleront les 1^{ère}s portes ouvertes aux activités au Centre martin Luther King.

Le travail partenarial avec St Ferjeux et Palente a permis d'aboutir à la création d'un nouveau guide présentant les activités du Centre Martin Luther King « quartier libre » diffusé sur la ville à 12000 exemplaires.

- **Les accueils de loisirs**

Hakim présente le document réalisé sur la question de la mise en place d'une nouvelle tarification pour les accueils de loisirs. Depuis 2006 date de reprise des activités extra scolaires des FRANCAS sur le quartier de clairs soleils.

Nous avons hérité de leur grille de tarification. A ce jour, cette grille nous apparaît peu claire et nécessite une actualisation

Objectif :

- Refonte des tranches de facturation pour les accueils de loisirs primaire et maternel
- Travail sur une facturation au quotient pour l'accueil de loisirs adolescents

tranche QF	allocataire avec BV			allocataire sans BV			non allocataire.		
	coût JR	coût JSR	coût DJ	coût JR	coût JSR	coût DJ	coût JR	coût JSR	coût DJ
De 0 à 433 €	3,05	1,65	1,5	5,45	5	2,95	8,1	6,35	4,3
434 à 650 €	4,4	2,45	/	7,45	5,95	/	9,75	7,25	/
651 à 750 €	6.15	3,55	/	8,50	6,25	/	11	7,70	/
+ de 750	8.30	4.00	2.00	12.10	7.45	4.00	14.90	8.50	4.30
Hors agglo	11,5	8,65	5,3	15,55	11,8	5,3	18,5	17,05	5,3

Le CA valide la grille tarifaire présentée.

Sophie explique que la MJC a entamé des démarches pour faire appel à un nouveau prestataire pour les repas des accueils de loisirs. Le service assuré par la ville de Besançon n'est pas totalement satisfaisant : le mode de fonctionnement est contraignant administrativement, la qualité et les quantités sont parfois aléatoires... Un essai convainquant a été réalisé début juin. L'appel à ce nouveau prestataire à un coût supplémentaire de 2€ par repas.

Un travail auprès des familles a été réalisé pour savoir si elle serait à même de prendre en charge une partie de l'augmentation du coût des repas en contrepartie d'une amélioration de la qualité des repas. Les familles se disent prêtes à consentir à un effort financier.

Le CA échange sur le sujet et décide que la mise en place de la nouvelle grille financière va déjà impacter les habitudes de fréquentation des accueils de loisirs par les familles. Une modification tarifaire supplémentaire en lien avec les repas n'est pas souhaitable compte tenu de la réalité économique actuelle.

Le CA valide le fait de faire appel à un nouveau prestataire de repas pour les prochaines vacances d'été à titre expérimental. Les éléments budgétaires seront retravaillés pour décider ou non d'une augmentation de la tarification et en déterminer le montant.

D/ LE TRAVAIL PARTENARIAL AVEC L'ASEP, LA MJC DE PALENTE ET LE COMITE DE QUARTIER DE ST FERJEU

Une rencontre a eu lieu le 13 juillet 2011 avec la CAF pour le point sur l'avancée du travail partenarial entre nos différentes associations. La CAF a souligné l'intérêt de la démarche.

Le CA confirme l'importance de ce travail partenarial. Le CA insiste sur la nécessité que l'ensemble du personnel d'animation s'implique dans les projets à venir. Il apparaît important d'améliorer la coordination des actions et d'anticiper le travail.

Monique PERCHET présente le nouveau projet de sortie culturelle mutualisée.

IV QUESTIONS DU PERSONNEL

Compte tenu de la situation, le personnel du Loutelet fera parvenir une liste de questions au directeur.

Cécile demande la mise en place d'un outil de suivi du nombre de salariés permanents et saisonniers en fonction des différents secteurs d'activités.

V QUESTIONS DIVERSES

Agenda

Prochain CA : lundi 19 septembre 18h30 – 20h30

Fin du CA à 21h30